



**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 DECEMBRE 2021**

**Etaients présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

M I. TRICKOVSKI, Mme S. ARMAND-BARBAZA, M V. LAURENT, Mme I. ARMAND, M. R. PELISSERO, M P. CAMBON, Mme M.C ARTHUS BERTRAND, Mme A. ADAM, M H. MASLARD, M A. CHERON, M L. BREC, Mme M. SAINTROSE, M T. ETIENNE, Mme V. CORDIER, Mme S. MARTINI, M. C. TANAÏS.

Excusé(es) représenté(es) : Mme. E. LESAGE procuration à M. I TRICKOVSKI, Mme I. FLORY procuration à, M P.

CAMBON, M. J. AFONSO procuration à M. V. LAURENT

Secrétaire de Séance : Mme Sylvie Armand

**DEL CM10\_2021\_0101 - DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU  
CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,*

**DESIGNE** élu au sein du Centre Communal d'Action Sociale conformément à l'article R123.8 du Code de l'Action Sociale et de la Famille (CASF).

- Madame FLORY Isabelle

**DEL CM10\_2021\_0102 AUTORISATION DONNEE AU MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES  
DEPENSES D'INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE 2021**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,*

**AUTORISE**, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2022, le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

**DEL CM10\_2021\_0103 DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET PRIMITIF 2021- COMMUNE**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité*

**ACCEPTE** la décision modificative n° 1 proposée par Monsieur le Maire.

**DEL CM10\_2021\_0104 - PROVISIONNEMENT POUR CREANCES DOUTEUSES**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,*

**ACCEPTE** la création d'une provision pour créances douteuses,

**FIXE** le montant de la provision pour créances douteuses imputées au compte 6817 (dotation aux provisions, dépréciations des actifs circulants) à 2906.04€.

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette provision,

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget primitif 2022 de la Commune.

**DEL CM10\_2021\_0105 - L'APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY DU 21 JUIN 2021**

*Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,*

**APPROUVE** le rapport de la CLECT de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay du 21 juin 2021 ci-après annexé,

**PREND ACTE** du montant prévisionnel de l'AC 2021 pour un montant de 3 161 381, 33 €,

**PREND ACTE** du montant prévisionnel de l'AC 2022 pour un montant de 3 161 381, 33 €.

**DEL CM10\_2021\_0106- MISE EN PLACE DES NOUVEAUX DES SEUILS DES MARCHES PUBLICS AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2022**

*Le Conseil Municipal,*

**PREND ACTE** des nouveaux seuils des Marchés publics à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et actualise ainsi son règlement intérieur des Marchés Publics.

**DEL CM10\_2021\_0107 - RALLIEMENT A LA PROCEDURE DE RENEGOCIATION DU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE 2023-2026 DU CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION**

*Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,*

**DECIDE** de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2022 conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984

**PREND ACTE** que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le CIG à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**DEL CM10\_2021\_0108 - CREATION DE POSTES DANS LE CADRE DES AVANCEMENTS DE GRADE**

*Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,*

**DECIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**DIT** que Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés sur les emplois, seront inscrits au budget primitif 2022 de la commune.

**DEL CM10\_2021\_0109 – CONVENTION RELATIVE AU FONCTIONNEMENT DU RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL DU MOULIN ENTRE LES COMMUNES DE CHAMPLAN, VILLEJUST ET VILLEBON-SUR-YVETTE**

*Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,*

**APPROUVE** les termes de la convention tripartite relative au fonctionnement du Relais d'Assistants Maternels intercommunal du Moulin telle que jointe à la présente,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention pour une durée de 3 ans et 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 et à solliciter les aides financières de fonctionnement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

**PREND ACTE** qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, la dénomination RAM, Relais Assistant Maternels se transforme en RPE, Relais Petite Enfance.

**DEL CM10\_2021\_0110 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT COMMUNAL DE LA COMMUNAUTE PARIS-SACLAY**

*Le Conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,*

**AUTORISE** M. le Maire à solliciter le fond de soutien à l'investissement communal de la Communauté Paris-Saclay à hauteur de 134 809 € pour la réalisation de ces projets.

**AUTORISE** M. le Maire à signer avec la Communauté Paris-Saclay les conventions actant cette utilisation du fond de soutien à l'investissement communal.

**DEL CM10\_2021\_0111 – PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2020 DU SYNDICAT D'INITIATIVE POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA VALLEE DE L'YVETTE « SIAHVY »**

*Le Conseil municipal,*

**PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité SIAHVY 2020

**DEL CM10\_2021\_0112 – PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2020 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ORDURES MENAGERES « SIOM » DE LA VALLEE DE CHEVREUSE**

*Le Conseil municipal,*

**PREND ACTE** du rapport annuel 2020 du SIOM de la Vallée de Chevreuse sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

La séance est levée à 20H20

Fait à Villejust, le 14 décembre 2021

  
Igor TRICKOVSKI  
Maire de Villejust  
Vice-président  
Communauté Paris-Saclay